







# Le Football à 4 (U7) et à 5 (U9) – Les Plateaux

Une pratique éducative pour la découverte du football chez les "U7" (6 ans) et "U9" (7/8 ans).

# L'Esprit du Football à 4 et à 5

- C'est un football d'animation, de masse, où la totalité des enfants, filles ou garçons, doivent y trouver une place.
- Conserver l'aspect ludique, à travers des formes jouées.
- Le contenu d'un plateau ne propose pas uniquement des matchs ; on intègre des jeux d'éveil stratégique et de coordination (pour éveiller à la notion indispensable d'apprentissage, ainsi que de multiplier la quantité de travail psychomoteur et stratégique).
- Les séquences de jeu (12' en "U7" et 15' en "U9" maxi) avec les dimensions des espaces et engins (terrain/ballon) qui doivent être adaptées aux possibilités psychologiques et physiques des enfants.
- ADAPTER ÉGALEMENT SA PÉDAGOGIE : ne pas calquer le monde des adultes sur celui d'un enfant !
- Le résultat d'un match n'a pas d'importance.
- Laisser jouer les enfants sans consigne particulière.
- Tous les enfants doivent jouer : gardien de but et joueurs de champ.
- Tous doivent jouer le même temps de jeu (pas de statut de "remplaçant")
- Pour les éducateurs et les parents, un plateau est un moment de convivialité.
- Pour les enfants, un plateau est l'occasion d'un instant festif, récréatif, ludique, avec une présence moindre des adultes.

### BANNIR TOUT CE QUI CONDUIT A L'EXCLUSION PROGRESSIVE

# **Engagement des Equipes**

- Obligatoire pour tous les clubs qui possèdent des "U7" et "U9", au prorata du nombre de licenciés "U7" et "U9".
- Engagement des équipes dans Footclubs, nombre illimité par club.
- Répartition par poules géographiques entre 6 à 8 équipes en "U7" et 8 à 12 équipes en "U9", pour éviter les longs déplacements (2 équipes maxi du même club dans une poule).

## Organisation d'un Plateau

- Chaque équipe participera aux 10 ("U7") ou 12 ("U9") plateaux de sa poule, aux dates définies par la Commission des Jeunes (Décembre, Janvier et Février seront évités) ; dates à paraître dans le Bulletin d'Information Foot.
- Chaque club organisera son plateau au cours de l'année et en sera donc le responsable.
- A l'issue du plateau, le responsable (éducateur local) devra remplir et retourner à la Commission des Jeunes, la fiche bilan du plateau (se référer aux fascicules "U7-U9" de la Commission) ainsi que les feuilles de matchs préalablement complétées par l'éducateur de chaque équipe, ceci dans les 72 heures qui suivent (mercredi qui suit, dernier délai).

#### Contenu d'un Plateau

Les contenus des plateaux "U7-U9" feront l'objet d'une publication de la Commission des Jeunes chaque saison. Les plateaux seront suivis par le responsable du secteur et le C.D.F.A.

#### Les Autres dates

Elles sont à l'initiative des clubs et doivent faire l'objet d'une homologation auprès du District de la Loire. La participation à une quelconque organisation est subordonnée à la présence aux plateaux éducatifs susvisés.

#### Récompenses

- Elles ne sont pas obligatoires.
- Si récompenses, elles doivent être identiques à tous les joueurs et de moindre valeur.

Siège St-Etienne: 2 rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél. +33 (0) 4 77 92 28 70 Fax: 04 77 79 21 32

E-mail: district@loire.fff.fr http://loire.fff.fr

Délégationdu Roannais 58 Boulevard Baron du Marais 42300 Roanne Tél : 04 77 44 51 90 Fax : 04 77 44 51 88

E mail: <u>delegation-roanne@loire.fff.fr</u>